

## L'ASSISTANCE MÉDICALE A LODZ PENDANT LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE 1939 - 1945

Après l'entrée des troupes allemandes, la ville a été incorporée au Grand Reich (Grossdeutschland) et soumis à une germanisation à grande échelle. Au début, ce fut une germanisation extérieure changeant le nom de la ville en Litzmannstadt et les inscriptions : les rues et les places ont toutes reçu des noms allemands. La ville a pris, en un laps de temps très court, l'apparence d'une ville allemande.

Pour augmenter la population allemande, les nazis fixèrent à Lodz les Allemands de l'Estonie, de la Lettonie, de la Roumanie, de l'U.R.S.S. et, bien entendu, du Reich. Ainsi le nombre d'Allemands est passé de 60.000 en 1939, avant le déclenchement de la guerre, à 140.000 à la fin 1944. En même temps, le nombre de polonais diminuait de 388.000 à 342.000 et cela, malgré l'agrandissement de l'espace de la ville par l'incorporation des localités et communes avoisinantes où vivaient 80.000 Polonais en 1940. Nous pouvons donc constater que le nombre des Polonais, pendant la guerre, a diminué de 126.000. Ce fut le résultat d'une politique d'extermination, de fuites hors de la ville et d'une croissance naturelle négative (tableaux 1 et 3).

Le destin de la population juive surtout a été tragique car elle a été presque totalement exterminée. Avant la guerre, la ville était habitée par 200.000 Juifs (30 % de la population). L'année 1940 voit leur enfermement dans le ghetto de la partie Nord de Lodz; dans les années 1942-1944, ils furent exterminés, principalement dans le camp de la mort à Chelmno sur le Ner et dans les camps de concentration comme Sztutowo (Stuthof), Oswiecim (Auschwitz), Rogoznica (Gross-Rosen).

La population polonaise, elle, a été soumise à toutes sortes de représailles et de discriminations. Les nazis ont supprimé toutes les organisations et institutions polonaises d'ordre politique, social, économique, culturel et d'enseignement. Les Polonais ont perdu le droit de posséder des usines, des magasins, des

restaurants et tout autre centre d'activités. Seuls les Allemands pouvaient être propriétaires et être actifs dans les institutions et les organisations. On a interdit aux Polonais d'exercer des professions libérales (sauf les professions médicales) et artistiques. Tous les postes de direction dans les institutions, les usines et autres centres d'activités étaient occupés par les Allemands en application de la règle qu'un Allemand ne peut être sous les ordres d'un Polonais. Tous les Polonais qui avaient atteint 14 ans devaient travailler.

Il est évident que les Hitlériens ont pris en main l'ensemble du service de santé en y introduisant leur politique de nationalité et en y établissant une règle : la priorité des charges médicales aux Allemands. La Société d'Assurance Sociale qui assurait les soins médicaux aux travailleurs et à leurs familles dans l'entre-deux-guerres a été transformée en une Société allemande (Sozialversicherungsanstalt) pour être ensuite appelée Caisse de Maladie (Krankenkasse).

Cette Caisse assurait les soins médicaux aux travailleurs (sauf à la population du Ghetto) qui devaient payer une cotisation, 10 % de leur salaire. Les femmes de travailleurs inaptes au travail et les enfants de moins de 14 ans avaient droit aux soins médicaux, tandis que du côté des Allemands, les mêmes droits étaient accordés aux femmes de tous les travailleurs et aux enfants de moins de 18 ans. Quand un Polonais était dans l'incapacité de travailler, sa famille ne pouvait bénéficier d'un traitement médical aux frais de la Caisse.

Les cotisations étaient presque égales pour tous les travailleurs, mais les prestations, elles, étaient nettement inférieures pour les Polonais. Le Statut d'Assurance des Polonais vivant sur les territoires annexés au Reich prévoyait pour eux une allocation de maladie (25 % du montant du salaire). Ils la recevaient à partir du huitième jour de leur maladie et pendant 26 semaines. Les Allemands, eux, touchaient 50 % de leur salaire payable à partir du premier jour de la maladie et 60 % à partir de la septième semaine. Le séjour à l'hôpital, aux frais de la Caisse, ne pouvait durer que 26 semaines et 13 semaines pour les membres des familles.

Pour limiter la natalité des Polonais, on a supprimé toutes les prestations versées à la naissance d'un enfant et pour la maternité. Par contre, les Allemands recevaient pendant 13 semaines, une allocation maternelle (75 % du montant du salaire; et à partir de 1942, 60 %) et pendant 26 semaines une allocation d'allaitement (50 % du montant de l'allocation de maladie). A partir de 1942, on supprima pour les Polonais l'interdiction d'avorter en vigueur dans le Reich. A Lodz, les interventions médicales dans ce domaine étaient gratuites pour les femmes polonaises, avec l'approbation des autorités.

On a réduit la quantité de médicaments destinés aux Polonais. Chaque personne ne pouvait en acheter que pour la somme de 4,5 marks par trimestre (pour mieux comprendre, précisons que le salaire moyen d'une semaine attei-

gnait 15 marks). Il était interdit de vendre certains médicaments aux Polonais comme les sirops, les vitamines, les narcotiques, le glucose. On a réduit aussi les heures de vente des médicaments. Les Polonais devaient payer les médicaments alors que les Allemands les recevaient gratuitement. En 1942, on a supprimé aux Polonais malades les suppléments de nourriture prescrits jusqu'alors sur ordre des médecins (1).

Fixons maintenant notre attention sur les effectifs travaillant dans la santé. Avant la guerre, la ville comptait 600 médecins, donc un médecin pour 1.100 habitants. Pendant la guerre, le manque de médecins fut constant car un bon nombre d'entre eux, polonais et juifs, quittèrent la ville dans la crainte des représailles, se dirigeant vers le Gouvernement Général. Vers la fin de 1940 (mis à part le ghetto), la ville ne comptait que 260 médecins dont 115 Polonais. Cela donnait un médecin pour 1.893 habitants. A la fin de l'occupation, l'effectif des médecins est tombé jusqu'à 240 dont 86 Polonais (tableau 2). Nous avons donc un médecin pour 2.031 habitants. Soulignons que 40 médecins allemands étaient réservés au service de santé militaire, dans les trois hôpitaux militaires consacrés aux blessés de guerre. Par contre, en même temps, l'effectif du personnel infirmier passa de 550 à 900 personnes (tableau 2). Précisons que c'était un personnel ayant, pour la plupart, un niveau de qualification professionnelle assez bas et, que ceux qui étaient plus qualifiés travaillaient avant tout dans les hôpitaux militaires. Au milieu de 1940, le ghetto a été complètement isolé de la ville. Il possédait alors 108 médecins mais ce nombre s'accrut à la fin 1941 jusqu'à plus de 200 par suite de la venue de médecins du ghetto de Varsovie et de l'Europe Occidentale; cela donnait alors un médecin pour 800 habitants.

Un arrêté des autorités avait décidé que les médecins allemands ne pourraient pas soigner les Polonais, alors que les médecins polonais avaient le devoir de recevoir, en premier lieu, les malades allemands. Pratiquement, cet arrêté ne fut pas respecté et les autorités l'annulèrent.

Les travailleurs pouvaient être soignés gratuitement par les médecins de la Caisse de Maladie, selon le principe qui permettait de choisir librement son médecin. Ils pouvaient aussi se soigner en payant. Les médecins de la Caisse ne recevaient que ceux qui possédaient une attestation de maladie (Krankenschein) délivrée par l'employeur. A cause du manque de dispensaires, les médecins recevaient beaucoup chez eux, dans des cabinets privés, bien souvent inadaptés pour recevoir un grand nombre de malades. Du fait du nombre restreint de médecins et du manque de salles d'attente, de longues files se formaient devant les cabinets médicaux. Mais il y avait un bon côté à cette situation. Les médecins polonais pouvaient mieux s'occuper des malades polonais, leur assurer un supplément de médicaments et également, pour ceux qui étaient épuisés de fatigue, leur donner un congé de maladie. Ces congés, pourtant, ne pouvaient

être prescrits que pour une semaine. Seuls les médecins de confiance (Vertrauensärzte), des Allemands exclusivement, pouvaient en délivrer pour une durée supérieure à sept jours ou pour un séjour à l'hôpital (2).

Un rapport du service de sécurité hitlérien de 1942 constatait que les médecins polonais étaient trop généreux et délivraient trop de congés de maladies. En 1943, lors d'un contrôle de malades dans deux grandes usines textiles, on avait constaté que 30 % des congés de maladies n'étaient pas assez motivés (3).

En effet, avec les années d'occupation, l'épuisement des travailleurs polonais causé par la sous-alimentation et les dures conditions de travail fit s'accroître l'absentéisme dans les usines de Lodz. Malgré cette situation, au cours des années 1942-43, les nazis ont publié quelques recommandations aggravant les critères de l'état de santé des Polonais. A partir de ce moment-là, seuls les malades qui étaient fortement fiévreux ou ne pouvaient se tenir debout avaient droit à un congé de maladie. En même temps, on commença à créer, dans les usines, des dispensaires où un personnel allemand soumettait les Polonais malades à un contrôle plus sévère. Les Polonais se voyaient bien souvent renvoyer au travail et traités en simulateurs. On trouve dans la mémoire des habitants, des exemples de travailleurs malades qui ont trouvé la mort au travail, faute d'assistance médicale (4).

A partir du 1er janvier 1944, on a réorganisé le service de santé pour les Polonais de la ville. Cette réorganisation avait pour but de rendre plus difficile les visites chez les médecins et de faire contrôler plus efficacement les malades par le service médical allemand. On a divisé la ville en 33 arrondissements de traitement. Dans chaque arrondissement, le dispensaire de l'usine est devenu le centre de service médical de l'arrondissement. Chaque Polonais devait se soigner dans son centre et perdait le droit de choisir librement son médecin. En outre, dans chaque établissement, on a établi des jours de visites et limité le nombre des malades qui pouvaient se présenter devant le médecin dans la journée. Dans ces centres, on employait aussi des médecins polonais mais ils étaient très strictement contrôlés par des infirmiers allemands (5).

La discrimination n'a pas épargné le traitement à l'hôpital. Après l'occupation de la ville par la Wehrmacht, la direction des hôpitaux est passée aux mains des Allemands. Bientôt, on y a instauré une ségrégation nationale : les Polonais, les Juifs et les Allemands étaient soignés dans des salles différentes. A partir de décembre 1939, on a réservé deux hôpitaux aux Juifs qui furent bientôt transférés dans le ghetto. Au début, le personnel des hôpitaux se composait surtout de Polonais; mais il fut, tout au long de l'année 1940, pour la plupart, remplacé par les Allemands venus du Reich ou de l'Europe Orientale. Au cours de cette même année, on a liquidé quelques petits hôpitaux, ce qui a eu

pour résultat d'abaisser le nombre de lits. Au milieu de 1940, la ville comptait 15 hôpitaux et cliniques disposant de 2.700 lits et deux hôpitaux de 600 lits dans le ghetto. Avant la guerre, Lodz disposait de 3.500 lits d'hôpitaux.

Dans le ghetto habité par 160.000 personnes, la situation dans le domaine du traitement hospitalier était très compliquée. Il n'y avait qu'un lit d'hôpital pour 267 habitants (dans la ville, un lit d'hôpital pour 182 habitants). Les déplorables conditions de vie dans le ghetto entraînèrent une aggravation de l'état de santé des Juifs et une hausse violente de la mortalité. Au cours des quatre ans d'existence du ghetto, 43.400 de ses habitants sont morts. L'administration juive du ghetto, disposant d'une assez grande autonomie, résolut alors de créer de nouveaux hôpitaux dans des immeubles provisoirement aménagés et augmenta le nombre de lits des hôpitaux existants. Tout cela fut possible grâce à un assez grand nombre de médecins et d'infirmiers formés dans une école du ghetto. Au milieu de 1941, le ghetto disposait de quatre hôpitaux et de 2.000 lits. Il fut organisé aussi deux préventoriums pour enfants. Le ghetto disposait aussi de trois dispensaires, d'un centre antituberculeux, d'un centre de santé pour femmes et enfants et d'un service de secours. Ce fut la période du plus grand essor des soins médicaux dans le ghetto.

A partir de la deuxième moitié de 1941, les Hitlériens ont diminué la fourniture des médicaments et des vivres nécessaires aux besoins du ghetto et dans la première moitié de 1942, ils ont commencé l'extermination de ses habitants. Déjà, en 1941, ils avaient liquidé les malades mentaux et les vénériens. A partir de mars et jusqu'à septembre 1942, ils ont exterminé tous les malades, les vieillards et les enfants de moins de 10 ans dans le camp de la mort à Chelno sur le Ner. Ils ont fermé tous les hôpitaux et envoyé leurs équipements dans le Reich. Seules les personnes bien portantes et capables de travailler purent alors continuer à vivre dans le ghetto.

L'administration juive essaya alors de reconstruire en partie le service de santé. Elle réussit à reconstituer deux hôpitaux, deux dispensaires, deux centres d'assistance médicale et le service de secours. Pourtant le traitement dans ces hôpitaux était presque impossible parce que les nazis transportaient systématiquement tous les malades au camp d'extermination. Aussi ne pouvait-on apporter une assistance médicale qu'au domicile des malades et dans les usines. Ce service de santé, en partie reconstitué, fut actif jusqu'à la liquidation définitive du ghetto, survenue au mois d'août 1944 (6).

Le service de santé hospitalier de la population polonaise pendant la guerre était très loin de répondre aux besoins et se dégrada pendant les années d'occupation. Deux hôpitaux avaient été réquisitionnés pour les besoins de la Wehrmacht et, vers la fin de 1944, la ville disposait de treize hôpitaux et cliniques comprenant 2.300 lits (1 lit pour 212 habitants). Le nombre des salles

destinées aux Polonais était inférieur au nombre des salles destinées aux Allemands. Rappelons que la population polonaise l'emportait par son nombre sur la population allemande (de 2,5 fois). Il est évident que les salles occupées par les Polonais étaient comblées. La nourriture des Polonais malades et leurs soins médicaux étaient insuffisants. Pour eux aussi, il manquait des médicaments. Aussi n'hospitalisait-on que ceux des Polonais qui donnaient des espérances d'un retour rapide au travail.

En juin 1942, on a inauguré un hôpital destiné exclusivement aux Polonais, car les autorités voulaient compenser l'absence de l'hôpital moderne qu'elles avaient réquisitionné pour la Wehrmacht (7). Ce nouvel hôpital fut placé dans un immeuble inadapté. Il possédait 200 lits. Son personnel était polonais à l'exception du directeur et de la sœur supérieure. Les fournitures de médicaments et de vivres étaient inférieures à celles que recevaient les autres hôpitaux. L'ensemble du service médical se composait de six médecins dont cinq n'étaient pas à plein temps et de trente autres personnes. Malgré un grand dévouement de sa part, ce personnel n'a pas pu assurer une bonne assistance aux malades. L'hôpital recevait, malgré tout, des malades incurables, rejetés des autres hôpitaux. Il a aussi possédé une salle, bien gardée par la police, destinée aux membres de la Résistance torturés par la Gestapo. Les conditions dans lesquelles se trouvait l'hôpital amenèrent, en automne 1944, une commission allemande du Ministère à décider de le transférer dans l'un des hôpitaux du ghetto alors supprimé. Cette décision pourtant n'a pas été réalisée.

Le personnel hospitalier était insuffisant et il a diminué tout au long de l'occupation. Vers la fin de 1941, les hôpitaux et les cliniques étaient le lieu de travail de 82 médecins et de 500 personnes du personnel adjoint, vers la fin de 1944, de 59 médecins et de 350 personnes environ du personnel adjoint. Parmi les médecins, il n'y avait plus que quelques Polonais, mais beaucoup d'Allemands et quelques Russes, Ukrainiens, Biélorussiens et Tchèques. Les Allemands dominaient aussi parmi le personnel adjoint (8).

La discrimination dans la population polonaise sévissait aussi dans d'autres institutions de santé à Lodz. Le service secours qui, en mai 1941, était passé dans les mains de la Croix-Rouge allemande, assistait, en premier lieu, les Allemands. Outre le service de secours municipal, il y avait encore deux services d'accouchements : l'un pour les Allemandes et l'autre pour les Polonaises. Dans le service de secours polonais ne travaillaient que des médecins polonais n'ayant à leur disposition qu'une seule automobile. Les accouchements se faisaient, pour la plupart, à domicile. Le service de secours polonais avait un équipement très inférieur au service allemand et il avait des difficultés à intervenir à cause de l'interdiction de se servir du téléphone qui avait été faite aux Polonais (9).

Les Hitlériens ont en partie réalisé leur plan d'extermination des polonais

incurables. De mars 1940 jusqu'à août 1941, ils ont tué tous les malades mentaux, un certain nombre de personnes arriérées, d'aveugles et d'infirmes. Le gouverneur du Reich (Reichsstatthalter) du Pays de la Warta (Gau Wartheland) où était situé Lodz, Artur Greiser, proposait d'exterminer tous les tuberculeux. Il n'a pas reçu l'accord des autorités de Berlin, mais l'assistance médicale, dans ce domaine, a été fortement réduite. On a fermé aux Polonais tuberculeux les deux sanatoriums de la banlieue de la ville. Dans la ville on n'a organisé que deux centres de santé antituberculeux et on a attribué aux malades de tuberculose 100 lits d'hôpitaux. Il faut souligner que pendant les années 1942-1943, il y avait 12.000 tuberculeux à Lodz dont 80 % environ étaient Polonais.

Les dures conditions de vie, la sous-alimentation (les rations alimentaires étaient de 50 % inférieures aux besoins), le manque de médicaments, des soins médicaux très insuffisants ont entraîné une hausse de la mortalité polonaise. En 1939, avant la guerre, le taux de mortalité atteignait 11 o/oo. Il augmenta pendant la guerre jusqu'à 18 o/oo environ (tableau 3). La mortalité infantile notamment a été très élevée. Au cours des années 1940-43, le taux de mortalité infantile était de 545 pour 1.000 enfants nés vivants. Par contre, la mortalité des Allemands a reculé au cours des quatre ans de la guerre de 22,1 o/oo en 1940 à 12,2 o/oo en 1944 (tableau 3).

La tuberculose régnait. Elle sévissait surtout parmi la population polonaise et chez les habitants du ghetto. En 1941, elle était cause de 13,9 % des décès et, en 1944, de 24,5 %. Chaque année, 3.000 personnes en mouraient.

Les vaccinations massives menées par les Allemands n'ont pu triompher du typhus, de la diphtérie, de la rougeole et de la fièvre thyphoïde. Pendant toute l'occupation, on a noté des cas de ces maladies contagieuses, mais à part le ghetto, elles n'ont pas eu de caractère épidémique (10) (tableau 4).

En conclusion, il faut constater que le service de santé allemand de la ville assurait de bonnes conditions d'assistance médicale à la population allemande, et que, par contre, son assistance envers les Polonais était réduite au minimum et n'avait pour but que de maintenir leur aptitude au travail et d'éviter les épidémies. L'assistance médicale concernant les Juifs n'a eu qu'un caractère temporaire, puisque cette population était condamnée à l'extermination. Le service de santé à Lodz pendant la guerre reflète donc la lutte des nationalités. Les nazis ne s'en cachaient pas. A. Greiser, lors d'une rencontre à laquelle participaient le Chef de Santé du Reich (Reichsgesundheitsführer), le Dr. Conti, et des Directeurs des Services de santé du Pays de la Warta, a déclaré que le Service de santé a des buts nationaux et politiques et que chaque médecin est un pionnier dans cette lutte (11).

Dans cette situation si tragique, la Résistance organisa l'aide à la popula-

tion polonaise. Les membres de la Résistance qui travaillaient dans les pharmacies fournissaient les médicaments introuvables. Les médecins, eux, assuraient des traitements gratuits à domicile. On a même organisé un comité d'assistance pour les plus pauvres aux travaux duquel participaient des militants sociaux, des médecins et des infirmières. Cette activité clandestine modérait les effets de la politique de nationalité menée par les Hitlériens, mais elle n'a pu y remédier.

*Tadeusz BOJANOWSKI*  
(Université de Lodz)



**TABEAU 1**  
**LA POPULATION DE LODZ DANS LES ANNEES 1939 - 1944 (en milliers d'habitants)**

Date	Polonais		Allemands		Juifs		Autres		Au total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1 IX 1939 <sup>a</sup>	388,0	59,1	60,0	8,4	230,0	32,2	2,0	0,3	680,0	100,0
XII 1940 <sup>b</sup>	367,7	56,9	120,5	18,6	154,8	23,9	3,9	0,6	646,9	100,0
XII 1941	358,9	54,7	129,7	19,8	162,7	24,8	4,3	0,7	655,6	100,0
XII 1942	343,8	60,4	133,2	23,4	87,6	15,4	4,6	0,8	569,2	100,0
XII 1943	342,3	60,3	140,3	24,7	80,1	14,1	5,0	0,9	567,7	100,0
XII 1944	341,9	70,0	139,1	28,5	0,9	0,2	6,4 <sup>c</sup>	1,3	488,3	100,0

(a) données estimatives dans les limites de Lodz de l'entre-deux-guerres.

(b) moyenne du mois.

(c) données de novembre.

Source : Archives Nationales de La Voïvodie de Lodz, Actes de l'administration de la ville 1945-1949, Section Statistique, sign. 6, 234/3.

TABEAU 2  
LE PERSONNEL MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE A LODZ  
DANS LES ANNEES 1941 - 1944 (non compris le ghetto)

Catégorie de personnel	1er Janvier 1941			1er Décembre 1942			1er Octobre 1944			
	Au total	P	ALL A	Au total	P	ALL A	Au total	P	ALL A	
Médecins	261	115	118	238	101	109	239	86	124	29
Médecins stomatologistes et dentistes	73	21	49	95	20	72	91	18	71	2
Sages-femmes	152	113	39	111	64	44	104	60	40	4
Infirmières	544	165	353	932	260	645	910	278	614	18
Aides-médecins	5	-	-	9	-	9	13	6	6	1
Travailleurs des pharmacies et propriétaires	192	127	59	232	142	78	266	147	105	14

P = Polonais      ALL = Allemands      A = Autres

Source : Archives Nationales de la Voïvodie de Lodz, Actes de l'administration de la ville 1939-1945, Section Statistique, sign. 901.

TABEAU 3

LA CROISSANCE NATURELLE DE LA POPULATION POLONAISE ET ALLEMANDE A LODZ  
PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Année	POLONAIS						ALLEMANDS					
	Naissances vivantes		Décès		Croissance naturelle		Naissances vivantes		Décès		Croissance naturelle	
	Nombre	o/oo	Nombre	o/oo	o/oo	o/oo	Nombre	o/oo	Nombre	o/oo	o/oo	o/oo
1940	4.942	13,1	6.823	18,1	- 5,0	19,1	1.726	19,1	1.996	22,1	- 3,0	
1941	6.193	17,0	6.598	18,2	- 1,2	27,1	3.387	27,1	1.663	13,3	+ 13,8	
1942	5.716	16,3	6.467	18,4	- 2,1	21,9	2.874	21,9	1.704	13,0	+ 8,9	
1943	5.034	14,7	6.420	18,7	- 4,0	20,9	2.853	20,9	1.777	13,0	+ 7,9	
1944	4.868	14,2	6.305	18,4	- 4,2	16,2	2.264	16,2	1.723	12,3	+ 3,9	

Source : Archives Nationales de la Voïvodie de Lodz, Actes de l'administration de la ville 1945-1949, Section Statistique, sign. 234/3.

TABLEAU 4

LES MALADIES CONTAGIEUSES. MALADES ET DÉCÈS A LODZ  
DANS LES ANNEES 1939 - 1944 ( y compris le ghetto)

Maladies	1939		1941		1942		1944	
	Malades	Décès	Malades	Décès	Malades	Décès	Malades	Décès
Dysenterie	2.222		2.359	259	1.000	169	119	20
Fièvre typhoïde prétendue	749		428	45	2.829	198	389	25
Typhus	46		178	13	1.522	150	265	6
Diphthérie	328		904	107	721	60	1.584	196
Rougeole	436		457	31	918	22	2.662	39
Coqueluche	303		332	11	571	42	126	6
Tuberculose	-		5.536	2.400	5.655	3.162	3.580	3.033
Autres	1.039		465	69	327	21	172	7
TOTAL	-		10.659	2.971	13.543	3.824	8.897	3.332
Dont :								
- Population <sup>a</sup> du ghetto			5.078	1.656	7.621	2.427	1.220	1.241
- Polonais			3.915	1.157	4.089	1.196	5.558	1.746
- Allemands et autres nationalités			1.666	158	1.833	201	2.119	345

(a) dans le ghetto, en 1941-1942, demeuraient aussi les Tziganes.

Source : Archives Nationales de la Voïvodie de Lodz, Actes de l'administration de la ville 1939-1945, Section Statistique, sign. 90g, 90k.

## NOTES

- 1 – M. CYGANSKI, *Z dziejow okupacji hitlerowskiej w Lodzi 1939-1945 – Sur l'occupation hitlérienne de Lodz*, Lodz 1965, p. 75, 80, 81. J. FIJATEK, «Formy i charakter «pomocy zdrowotnej» dla Polaków w Lodzi w okresie okupacji hitlerowskiej» – «Les formes et le caractère de «l'aide médicale» aux Polonais à Lodz sous l'occupation hitlérienne», *Rocznik Lodzki* (Annuaire de Lodz), t. XVI /XIX/, 1972, p. 269-273. W. RUSINSKI, *Polozenie robotnikow polskich w czasie wojny 1939-1945 na terenie Rzeszy i «obszarow wcielonych» – La situation des ouvriers polonais pendant la guerre 1939-1945 dans le Reich et dans les «territoires incorporés»*, Poznan 1955, partie II, p. 221, 245, 246, 317-319.
- 2 – Wojewodzkie Archiwum Panstwowe w Lodzi /WAPL/ (Archives nationales de la voïvodiede Lodz), Actes de l'administration de la ville – 1939-1945, Section Statistique, sign. 90 l; actes de l'usine de I.K. Poznanski, sign. 807.  
J. FIJATEK, «Rozwoj opieki zdrowotnej w Lodzi» – «Le développement de l'assistance médicale à Lodz», texte dactylographié, p. 551-554.  
Cz. LUCZAK, *Polityka ludnoscowa i ekonomiczna hitlerowskich Niemiec w okupowanej Polsce – La politique démographique et économique de l'Allemagne hitlérienne dans la Pologne occupée*, Poznan 1979, p. 88.
- 3 – Instytut Zachodni w Poznaniu – L'Institut Occidental à Poznan, Docum. 1-148, *Auswirkungen der Ernährungslage auf die deutsche und polnische Arbeiterschaft in Litzmannstadt*, p. 9.  
WAPL, Actes de l'usine de F. Eisenbraun, sign. 16; Actes de l'usine de I.K. Poznanski, sign. 807.
- 4 – Muzeum Historii Ruchu Rewolucyjnego w Lodzi – Musée de l'Histoire du Mouvement Révolutionnaire à Lodz, Recueil de souvenirs d'ouvriers du temps de la guerre. A partir de 1942 on a commencé à contrôler les malades chez eux pour s'assurer qu'ils étaient vraiment malades et restaient au lit. Pour décourager les Polonais de se soigner, on organisait des rafles de malades dans les salles d'attentes et on les envoyait ensuite au travail dans le Reich. WAPL, Actes de l'usine de R. Biedermann, sign. 57; Actes de l'usine de K. Scheibler et L. Grohman, sign. 4764, 4776.
- 5 – WAPL, Actes de l'usine de H. Costa, sign. 8, 9; Actes de l'usine de K. Scheibler et L. Grohman, sign. 5733; Actes de l'usine de K. Steinert, sign. 756.
- 6 – WAPL, Actes de l'administration de la ville 1939-1945, Section Statistique, sign. 63, 90a. J. FIJATEK, *Rozwoj opieki...*, p. 570-591.
- 7 – Cet hôpital a été construit dans l'entre-deux-guerres à l'initiative du Parti Socialiste Polonais après son succès aux élections au Conseil Municipal en 1927.
- 8 – WAPL, Actes de l'administration de la ville 1939-1945, Section Statistique, sign. 90a - 90k. J. FIJATEK, «Rozwoj opieki...», p. 557-559.
- 9 – J. FIJATEK, «Formy i charakter...», p. 279-280.
- 10 – WAPL, Actes de l'administration de la ville 1939-1945, Section Statistique, sign. 90g,

90j, 90k; Actes de l'administration de la ville 1945-1949, Section Statistique, sign. 234/3. Cz. LUCZAK, *op. cit.*, p. 84.

- 11 – K.M. POSPIESZALSKI, *Polska pod niemieckim prawem 1939-1945; Ziemie Zachodnie – La Pologne sous le droit allemand 1939-1945; les Terres de l'Ouest*, Poznan 1946, p. 169.